

# Au Conseil-de-Ville

Si l'on en juge par les faits qui nous sont révélés tous les jours, le nouveau gouvernement municipal a l'intention de justifier son appellation et d'exécuter le programme réformiste qu'il a formulé.

On n'entend parler que d'enquêtes, de concussions, de vols même, et de destitutions déjà faites et à faire.

Les citoyens de la ville de Montréal doivent être heureux de voir que leurs intérêts vont se trouver entre bonnes mains, et que s'ils sont lésés, ce ne sera certes pas par la faute des échevins.

Il faudrait demander, cependant, que l'équité et non un désir de vengeance personnelle animât ces messieurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Si un employé de la Corporation est couvert d'irrégularités, pour ne rien exagérer, ou même de simple négligence qui peut devenir une faute grave au point de vue des intérêts de la ville, qu'on le renvoie, mais seulement après une enquête minutieuse et impartiale.

Dans les circonstances actuelles, ce qui s'impose surtout, c'est l'épuration dans les rangs des échevins qui ont reçu des pots de vin, ou d'autres rémunérations pour les services qu'ils se sont rendus.

\*\*\*

M. Laforest a été renvoyé du service de la ville sans être entendu par le nouveau comité. Le conseil aura à se prononcer sur cette affaire : si M. Laforest est coupable d'irrégularités impardonables, ce sera malheureux pour lui, mais il est prêt à en subir les conséquences. Il faut bien se rappeler cependant que les faits qu'on lui reproche n'étaient que la continuation des anciennes méthodes. M. Laforest est un brave citoyen, qui n'a rien à se reprocher, si ce n'est peut-être un peu trop de condescendance et de bonhomie envers ses employés, et peut-être même envers ses supérieurs.

Seulement, le fond de la chose est simplement ceci : il y a un gros morceau—la place de *surintendant* de l'aqueduc de Montréal—à prendre, et

il y a probablement, ou plutôt sûrement, des aspirants à la position qui ne seraient pas fâchés de se voir à la place de M. Laforest.

Les journaux quotidiens semblent en faire une question de race. C'est un très grand tort à tous les points de vue. Il faut assimiler ici le cas qui nous occupe à celui d'un homme qui serait marié depuis vingt ans. Le lieu du mariage dans ce pays est indissoluble, et l'union entre les deux conjoints doit forcément subsister jusqu'à la mort de l'un des deux.

Dans le cas des deux races, cette union est encore plus puissante, car ni l'une ni l'autre n'est destinée à disparaître de longtemps,

Pour aujourd'hui, ce qu'il importe le plus aux Canadiens français et anglais de Montréal, c'est que si M. Laforest doit disparaître *quand même*, que sa tête soit le prix d'une coterie montée ou de tout autre combinaison, il soit remplacé par l'un des nôtres, et non pas par un étranger quelconque qui possède plus d'intrigue et moins de connaissances vraies que ses concurrents.

*Canada for Canadians*, et nous demandons en cette occurrence à ceux qui sont renseignés sur la matière de nous dire quels sont ceux de nos compatriotes qui sont actuellement au service du gouvernement de la France.

Dans tous les cas, il devrait y avoir une raison préemptoire pour empêcher les étrangers de s'emparer des plus belles places que nous avons à donner, et cette raison primordiale est de connaître les deux langues officielles de notre pays, le français et l'anglais.

Si les aspirants à cette place peuvent donner des garanties suffisantes et prouver qu'ils connaissent ces deux langues, nous n'avons aucune objection à leur donner même le bénéfice du doute. Mais avant de décider et de déclarer qu'un *alien* quelconque prendra une des meilleures places que la municipalité a le droit de donner, qu'on s'informe.

CIVIS.

## MYSTERE ECLAIRCI

Tout est mystère dans les affections de la gorge et des poumons, et pourtant le BAUME RHUMAL éclaircit tout cela.